

Grâce à nos bénévoles et à l'argent que nous versent nos adhérents et donateurs, LES TRAVAUX DU NOUVEAU STUDIO UPR-TV AVANCENT BIEN...

Pendant la trêve estivale, les bénévoles de l'UPR se sont succédé au nouveau siège de l'UPR rue Basfroi, pour faire avancer notre mouvement et le préparer pour les prochaines batailles à mener.

?? Béatrice, Robine, Catherine, Daniel, Sylvain, Ivan, Laurent, Arnaud, Benjamin ont ainsi participé bénévolement au déménagement de l'ancien siège rue Erard (un travail éreintant !), ainsi qu'aux travaux de nettoyage, de peinture et d'aménagement du nouveau siège. Nous n'avons eu recours à des artisans professionnels rémunérés que pour les travaux les plus délicats (installation de cloisons, insonorisation complète du studio et de la régie (avec faux plancher, faux plafond et laine de roche entre les parois), etc.

?? Rodolphe a conçu et supervisé bénévolement les travaux d'éclairage des locaux et le mur lumineux de la devanture, tout en nous fournissant les matériels à prix coûtant.

?? Fabien a réalisé les captations vidéos et les montages de mes entretiens d'actualité pendant tout l'été, dans le studio en cours d'aménagement, avec le concours de Thibaud, Yavar et Robine (pour les voix) et de Catherine (pour le maquillage).

?? Avant de prendre ses fonctions comme permanent de l'UPR à partir du 1er septembre, Yavar a consacré bénévolement la plus grande partie de ses vacances d'été à accueillir le public et à tenir la boutique de l'UPR, tout en répondant aux appels téléphoniques et en réceptionnant le courrier et les colis.

?? Parmi les colis arrivés figurent les matériels d'aménagement du studio d'enregistrement de notre chaîne UPR-TV : caméras de très haute performance, nouveaux micros, équipements informatiques de la régie (ordinateurs, banc de montage), système d'éclairage studio professionnel... Au total, nous avons consacré plus de 50 000 € à acquérir l'ensemble de ces matériels.

?? Toujours parmi les bénévoles, Sylvain et Yavar ont commencé à aménager la régie pendant le pont du 15 août.

?? Quant à Sylvain et Luc, ils ont consacré tout leur samedi 25 août à installer les bancs de « sunlights » dans le nouveau studio, comme le montrent les photos publiées avec cet article.

L'UPR mérite vraiment votre confiance.

Au nom de tous nos adhérents, donateurs et sympathisants, je tiens à remercier personnellement et du fond du cœur tous les bénévoles qui travaillent, à Paris comme dans toute la France, pour le développement de l'UPR. Ma gratitude va tout spécialement à ces bénévoles qui ont accepté de prendre sur leur temps de congés annuels pour assurer la « continuité de service » de l'UPR pendant tout l'été et pour nous aider à aménager le mieux possible notre nouveau siège.

Je rappelle ici que l'UPR, qui se refuse à contracter le moindre emprunt bancaire, et qui n'a donc aucune dette ni aucun intérêt financier à payer, ne reçoit pas un seul centime d'argent public (ni d'argent frauduleux ou versé par des milliardaires ou des puissances étrangères, bien entendu !!)

L'UPR ne peut donc compter que sur l'argent venu des adhésions, des cotisations annuelles versées par les adhérents (ce qui est très important !), des dons et des bénéfices tirés des ventes de notre Boutique. Point.

Avec l'équipe très vigilante constituée de Thibaud, Catherine, Benjamin et de notre expert-comptable, et sous la surveillance très attentive de nos commissaires aux comptes, nous veillons collectivement à ce que nous dépensions les fonds versés par nos adhérents, donateurs et sympathisants de la façon la plus parcimonieuse possible, afin d'être à la hauteur de la confiance qu'ils nous font.

Avant chaque dépense, nous réfléchissons d'abord à l'option du bénévolat. Et si le bénévolat n'est pas possible (ce qui est le cas pour la location des locaux du siège, l'achat de matériels et fournitures, pour l'impression de tracts et d'affiches, pour les salaires des permanents devenus indispensables à la bonne marche d'un parti de bientôt 32 000 adhérents, ou pour les frais de déplacement par exemple), nous optons systématiquement pour la recherche de la solution la moins dispendieuse.

Lorsque je fais des déplacements lointains par exemple (comme ce fut le cas lors de mon déplacement en Guyane et en Polynésie récemment, à l'occasion des élections auxquelles participait l'UPR, et comme ce le sera prochainement avec mon voyage en Nouvelle-Calédonie à l'occasion de la campagne référendaire sur l'indépendance), nous achetons systématiquement les billets d'avion au meilleur marché, en étudiant précisément les sites Internet spécialisés (donc en classe économie et avec des fortes contraintes de dates). Et je loge sur place toujours au meilleur coût (chaînes hôtelières bon marché, voire Airbnb, et souvent même gratuitement chez des adhérents).

En bref, les adhérents, cotisants et donateurs peuvent avoir la certitude que l'argent qu'ils nous versent – quel qu'en soit le montant entre 1 et 7 500 € par an – sera utilisé avec respect et scrupule, « en bon père de famille » selon l'expression juridique consacrée, et dans l'intérêt exclusif du mouvement.

(Je rappelle que toutes les sommes versées à l'UPR, à l'exclusion des achats à la boutique, sont déductibles fiscalement, à hauteur des 2/3 de leur montant, de l'impôt sur le revenu de l'année suivante, à condition qu'elles aient été réglées par télépaiement, carte bancaire, chèque ou virement (le législateur ayant exclu les paiements en espèces de cette disposition extrêmement favorable).

CONCLUSION : aidez-nous à financer notre essor !

Nous avons des quantités de projet de développement (acquisition de matériels complémentaires pour UPR-TV, création et lancement de nouveaux matériels militants, programmation des frais très importants pour la campagne à venir pour les élections européennes de mai 2019, etc.).

Notre bilan financier est très bon. Mais nous sommes quand même bridés par la relative modicité de nos ressources financières et par notre refus de nous mettre, si peu que ce soit, dans la main des banques.

C'est la raison pour laquelle, si vous voulez contribuer à l'essor de l'UPR, si vous estimez en conscience que notre honnêteté et que tous nos efforts collectifs méritent vraiment d'être soutenus, si vous estimez que la France a besoin que l'UPR se renforce encore et encore, alors n'hésitez plus : adhérez, faites adhérer, n'oubliez pas de verser votre cotisation annuelle ou faites un don.

Je vous en remercie par avance.

François ASSELINEAU

26 août 2018

=====

LES ADHÉSIONS / COTISATIONS ANNUELLES / DONNÉS PEUVENT ÊTRE RÉGLÉS DE 3 FAÇONS

1°) soit par carte bancaire via notre site Internet

=> Pour ADHÉRER en ligne, c'est ici : <https://www.upr.fr/aider/adherer/adhesion-en-ligne>

=> Pour VERSER VOTRE COTISATION ANNUELLE en ligne, c'est ici :
<https://www.upr.fr/aider/adherer/adhesion-en-ligne>

=> Pour faire un DON en ligne, c'est ici : <https://www.upr.fr/aider/faire-un-don>

NOTEZ-LE !

Avec ce moyen de paiement, vous pourrez déduire les 2/3 de votre versement de votre impôt sur le revenu l'année prochaine (si vous en payez un, bien entendu).

2°) soit par chèque, établis à l'ordre de « AFUPR », signés, datés et expédiés sous enveloppe à l'adresse suivante :

Union populaire républicaine (UPR)

26-28 rue Basfroi

75011 PARIS

Avec ce moyen de paiement, vous pourrez également déduire les 2/3 de votre versement de votre impôt sur le revenu l'année prochaine (si vous en payez un, bien entendu).

3°) soit par mandat cash (espèces), à l'adresse de l'UPR ci-dessus indiquée

MAIS ATTENTION !

La législation fiscale précise que si vous payez par mandat espèces, la réduction d'impôt sur le revenu n'est pas applicable.

=====